Envoyé en préfecture le 08/04/2024 Reçu en préfecture le 08/04/2024

ID: 025-252508247-20240326-2024_03_07_07-DE



Extrait du Registre des délibérations du **Comité Syndical**

Séance du 26 mars 2024

Date de convocation : le 19 mars 2024

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h15

En nombre, les membres :

En exercice : 45

Présents: 26

Ayant pris part au vote: 26

Avant donné procuration: 2

Étaient présents :

G.B.M: AEBISCHER Élise; BAILLY Guillaume; BERNARD Franck; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; HUOT Daniel ; LAMBERT Marie; LEGAIN Olivier; MESNESTRIER Jean-François; NAPPEZ Anthony; POUJET Yannick; TERZO André; VIPREY Maryse suppléante de Denis JACQUIN;

C.C.L.L: CHOPARD Félix; COULET Gérard; GARNIER Christophe: MESNIER Christian: STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M: AUBRY Didier; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M: JACQUIN Denis; LAIDIÉ Franck; MAGNIN-FEYSOT

Christian; MICHEL Marie-Thérèse; PARIS Daniel; C.C.L.L: CRETIN Emmanuel; MONNIER Alain

C.C.V.M:

Résultat du vote :

Pour: 27

Contre: 0

Abstention: 1

Secrétaire de séance : MESNIER Christian

Procuration de vote :

Mandant: CRETIN Emmanuel; MONNIER Alain

Mandataire: CHOPARD Félix; STADELMANN Jean-Claude

Objet: 2D.Affectation du résultat 2023 sur 2024

2024/03_07-07

ID: 025-252508247-20240326-2024_03_07_07-DE

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023 SUR 2024

Rapporteur: Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Après établissement et validation du Compte Administratif 2023 et vérification de sa cohérence et conformité avec le Compte de Gestion 2023, les résultats 2023 sont les suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	23 786 944,71	4 632 455,39
Recettes	24 135 871,86	3 735 656,22
Résultat d'exécution	348 927,15	-896 799,17
Résultat reporté	4 183 400,02	-16 943,71
Résultat de clôture	4 532 327,17	-913 742,88
Résultat global	3 618 584,29	
Besoin de financement des restes à réaliser		454 860,93
Besoin de financement d'investissement après prise en compte des restes à réaliser		1 368 603,81

A la majorité absolue, le Comité Syndical décide de l'affectation du résultat 2023 selon les modalités suivantes :

- l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2023 (1 368 603,81 €) en recettes d'investissement 2024, afin de couvrir le déficit d'investissement et le besoin de financement des restes à réaliser de 2023 sur 2024.
- l'affectation du solde de l'excédent de fonctionnement 2023 (3 163 723,36 €) en recettes de fonctionnement 2024,
- la reprise du déficit d'investissement 2023 (- 913 742,88 €) en dépenses d'investissement 2024.

Ces résultats sont repris au budget 2024 par Budget Supplémentaire 2024.

Pour extrait conforme, Le Président du SYBERT, Cyril DEVESA

Rapport adopté à la majorité.

Secrétaire de séance, **MESNIER Christian**

